

Préavis de la Municipalité au Conseil communal N° 85/2011-2016

Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes Secteur 5 : Concorde - Autoroute

Rapport de la commission au conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 85/2011-2016 s'est réunie le lundi 31 août à la salle Chamberonne du bâtiment administratif.

Elle était composée des membres suivants :

Mme	Sophie Noirat Chadrin	ROLC
MM.	Aurélien Demaurex	CDC
	Francis Dupuis	CDC
	Daniel Margot	CDC
	Peter Knoepfel	PS
	Jacques-Edouard Germond	ROLC
	Ernest Rüegger	ROLC Président rapporteur

La commission a bénéficié d'une présentation détaillée du préavis par Messieurs Michel Tendon, Syndic et Philippe Porqueddu, du bureau Ribi S.A. Ingénieurs et Denis Lang secrétaire municipal. Nous les remercions pour leurs réponses aux questions, autant techniques que financières, posées par les membres de la commission et pour leur disponibilité.

Introduction :

Nous voilà pour la 6^{ème} fois devant un préavis concernant le collecteur Mèbre, nous ne reviendrons pas sur l'historique de la réhabilitation des collecteurs de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge, le sujet a déjà été présenté moult fois lors des précédents rapports.

Question et Réponses :

Sur le document annexé au préavis "Plan des investissements 2015 – 2027" le montant prévu pour le "secteur 5" du collecteur Mèbre est de Frs 504'000. Le devis estimatif faisant l'objet du préavis de ce soir est de Frs 270'000, pourquoi y a-t-il une si grande différence?

- Le plan des investissements a été élaboré en 2007 en tenant compte des techniques et connaissances de l'époque. Nous en sommes à la 6^{ème} réhabilitation sur ce collecteur, durant ces dernières années la technique de pose a beaucoup évolué et la concurrence est devenue beaucoup plus forte ce qui a eu pour conséquence une diminution de coût.
- Dans les 504'000 Frs il y avait env. 70'000 Frs de prévu pour l'entretien courant.

Vœux de la commission :

Elle demande à la Municipalité d'informer la population sur ces travaux qui engendrent des gros frais, mais sont indispensables pour la sécurité et le bon fonctionnement de la vie communautaire.

Conclusion :

Conscient qu'il est indispensable de poursuivre l'assainissement de nos collecteurs, c'est à l'unanimité que les membres de la commission vous proposent d'adopter, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, les conclusions figurant au préavis municipal **N° 85/2011-2016**.

Crissier, le 2 septembre 2015

Le Président rapporteur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ernest Rüegg'.

Ernest Rüegger